



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sida

Question au Gouvernement n° 2742

Texte de la question

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

M. le président. La parole est à M. Jean-Christophe Lagarde, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Jean-Christophe Lagarde. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, il y a quelques semaines, les représentants des pays les plus riches se sont rassemblés à New York pour discuter du financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

En seulement huit ans, le Fonds mondial a sauvé environ six millions de vies dans les pays récipiendaires de fonds et il s'est affirmé comme l'exemple éminent du partenariat au XXI^e siècle dans la lutte contre ces trois maladies, que l'on peut prévenir et traiter. Il faut rappeler qu'elles sont responsables à elles seules de plus de 15 000 morts chaque jour, dont près de 6 000 victimes pour le seul virus du sida.

Malgré tout, cette réunion du Fonds mondial n'a même pas été en mesure de mobiliser le minimum de fonds attendus. En effet, sur les 20 milliards de dollars nécessaires afin d'atteindre les objectifs qui devaient notamment permettre un accès universel au traitement contre le VIH, seuls 12 à 13 milliards de dollars seraient rendus disponibles.

Pourtant, le Fonds a démontré son succès. Alors, que la crise planétaire menace la collecte des fonds, il convient donc de rechercher de nouveaux moyens de financement et de nouvelles ressources.

Une bonne piste me semble être la création d'une taxe sur les transactions de change en gros sur quatre devises majeures. Il faut savoir que le monde des devises étrangères est le plus gros marché du monde - il représente une valeur de 800 000 milliards de dollars par an - et que c'est le seul des secteurs financiers qui n'est pas du tout taxé. Si une taxe minuscule, au taux de 0,004 %, était appliquée, elle permettrait de lever environ 25 milliards de dollars tous les ans, soit plus que ce qui est espéré pour vaincre le VIH.

Alors que cette idée est évoquée depuis plusieurs années, le Président de la République française a lancé un appel pour cette nouvelle approche du financement lors du sommet de l'Objectif du millénaire pour le développement. En mobilisant son puissant réseau diplomatique, la France a une occasion historique d'offrir au monde une arme pour lutter contre le sida et le vaincre.

Monsieur le ministre, les vies de millions de malades, dépendent de nos actions collectives pour lever les fonds nécessaires à la lutte contre la maladie et à l'éradication de la pauvreté. C'est pourquoi je souhaite savoir si le Gouvernement entend prendre des initiatives diplomatiques pour y parvenir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur Jean-Christophe Lagarde, je sais l'engagement qui est le vôtre en faveur de cette cause, notamment en ce qui concerne ses développements internationaux - nous devons, en effet, nous mobiliser sur ce plan.

On compte un peu plus de 33 millions de malades dans le monde et 10 millions d'entre eux sont en attente de traitement. La France a toujours été aux avant-postes : il y a eu l'initiative d'Unitaid, portée par Philippe Douste-Blazy,...

M. Jean-Pierre Brard. Qui est Philippe Douste-Blazy ?

M. Xavier Bertrand, *ministre*. ...soutenue en permanence par le Président Jacques Chirac ; il y a également eu le GIP Esther, qui permet de développer de multiples coopérations dans de nombreux pays afin d'améliorer la

prise en charge des malades.

Vous le savez, il faut aller encore plus loin. Le Président de la République l'a rappelé devant l'ONU, à New York. Nous sommes favorables à une taxation des transactions financières. Pourquoi la finance serait-elle exonérée de cette contribution légitime qui permettrait de faire reculer l'épidémie ?

M. Jean-Paul Bacquet. C'est bien la question que nous nous posons !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Dans le cadre du G 20 et du G 8, dont la France assume cette année la présidence, nous voulons que Mme Christine Lagarde et Mme Michèle Alliot-Marie puissent porter ce dossier et que cela nous permette d'avancer.

Lors de création d'Unitaid et de son financement par une taxe de solidarité sur les billets d'avion, nous avons été pionniers ; nous voulons l'être encore, pas pour le plaisir de jouer ce rôle, mais pour que notre action ait un effet d'entraînement et pour que nous puissions ainsi trouver des ressources supplémentaires pour satisfaire les besoins de financement.

Nous devons avancer dans cet esprit ; il est de notre responsabilité de susciter une mobilisation sur le plan national mais aussi sur le plan international. Ce sera aussi l'honneur de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2742

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 décembre 2010